



CHAPITRE TROISIÈME

M. L. J. DESJARDINS ; RELATIONS ; RÉGLEMENTS DE
FABRIQUE, ETC. (1795-1801)

— --

LA pénurie de prêtres qui se faisait sentir par tout le pays après la conquête, était la cause que l'évêque de Québec se trouvait quelquefois fort embarrassé pour répondre aux appels réitérés et pressants des habitants de la Gaspésie et de la Baie-des-Chaleurs, demandant déjà depuis longtemps des prêtres qui demeuraient au milieu d'eux. La source d'où lui était venu près des deux tiers de son clergé, la France, se trouvait maintenant étrangère ; les ordres religieux des Jésuites et des Récollets, qui avaient fourni tant et de si généreux missionnaires, se trouvaient supprimés. Le diocèse de Québec par lui-même ne pouvait fournir que peu de sujets pour réparer toutes ses pertes, et les besoins spirituels se faisaient sentir davantage, après les malheurs de la guerre. Pendant trente ans on fit des efforts incroyables pour parvenir à faire venir de France des prêtres au secours du diocèse, sans pouvoir surmonter la résistance invincible qu'y opposait le gouvernement britannique.

Le 15 octobre 1787, Mgr de Québec écrivait à M. l'abbé Bourg, au sujet d'un prêtre français, l'abbé Ledru, que M. Bourg avait rencontré en la Baie Sainte Marie et pour lequel il sollicitait l'admission dans le diocèse.

“Je crois comme vous que M. Ledru est prêtre ; les lettres qu'il a écrites ici et les attestations que vous envoyez dans votre dernière le prouvent suffisamment. Mais quoiqu'il en soit, nous sommes d'avis que vous ne lui donniez aucun emploi, par cela qu'il est français, et que le gouvernement britannique a une opposition déclarée contre l'ad-